



Compte-rendu Session plénière du CNDSI 27 Septembre 2022

1/ Propos introductifs et premier tour de table des représentants des collègues.

La secrétaire d'Etat (SE) Chrysoula Zacharopoulou a présidé la deuxième réunion plénière du Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI) de 2022. Lors de son discours introductif, la SE a réitéré son appel aux membres du CNDSI à travailler en Equipe France, pour co-construire des partenariats afin de faire face aux défis internationaux. Elle a évoqué son entretien avec des ONG du secteur de la santé en amont de son voyage à l'ONU et la hausse de la contribution française au Fonds mondial. Elle a également mentionné sa participation à l'agora d'Occitanie coopération à Montpellier le 26 septembre.

S'agissant du thème de la plénière, la SE a rappelé que la diplomatie féministe est une priorité du gouvernement et la contribution des OSC à celle-ci est essentielle : si l'engagement de la France est salué, les acquis sont fragiles avec une montée en force des conservateurs dans le monde.

Les femmes et mouvements féministes se mobilisent, en Iran elles sont image de la liberté. La France doit assurer un *leadership* sur cette question, avec un engagement en premier lieu national où plusieurs mesures ont déjà été prises. L'APD française dirigée contre les inégalités de genre est importante et croissante (de 29% de l'APD totale en 2017 à 42% en 2020). La France se mobilise sur la lutte contre la violence contre les femmes comme arme de guerre. La SE a rappelé l'engagement de la France auprès du fonds Murad/Mukwege pour la prise en charge holistique des survivantes de violences liées aux conflits et leur accès à la justice, ainsi que pour la défense des droits des femmes ukrainiennes et afghanes. Elle s'engage pour les droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) à hauteur de 400 M€ sur cinq ans, dont 18M€ par an en faveur de l'achat et de la distribution de moyens de contraception, dédie 50M€ au fonds français Muskoka, et soutient l'avortement sécurisé en Afrique de l'Ouest.

Les droits des femmes doivent aussi progresser en Europe. Avec l'initiative *Spotlight*, la France a posé les jalons d'une diplomatie féministe ambitieuse et a porté cette thématique au cœur de la PFUE (ex. adoption de l'initiative *Women on Board*). La SE a mis en avant la directive européenne sur la transparence salariale, et celle contre les violences faites aux femmes, la proposition d'inscrire l'IVG dans la charte des droits humains fondamentaux et les efforts pour promouvoir la ratification de la convention d'Istanbul.

Le *Generation Equality Forum* (FGE) a permis de rassembler 40 milliards d'euros à Paris pour l'égalité de genre. La tâche est de passer d'une génération qui se bat pour l'égalité à une génération d'égalité. La SE a souligné l'importance du Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) - 120M€ sur trois ans - qui se poursuivra comme elle l'a annoncé en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. Enfin, la France a rejoint l'Alliance pour les mouvements féministes portée par le Canada et les Pays-Bas notamment.

En conclusion, concernant le prochain CICID qui se tiendra en 2023, la SE a invité les OSC à contribuer à la préparation de la feuille de route et a indiqué que leurs contributions seraient discutées lors de la prochaine plénière du CNDI.

*

Cassilde Brénière, Directrice adjointe Solutions Développement Durable, a présenté l'AFD comme une agence féministe. Elle cherche à renforcer l'égalité entre toutes les femmes et les hommes (liberté de choix sans stéréotypes de genre ou discrimination, participation sociétale des femmes). Sa stratégie 100% lien social va dans le sens d'une société égalitaire et inclusive, et des projets de développement efficaces. L'approche transformationnelle choisie par l'AFD sur l'égalité et les violences de genre porte une attention particulière à l'autonomisation économique, aux DSSR, aux questions en lien avec le changement climatique et l'agenda Femme-Paix-Sécurité (FPS) dans les zones de crise. L'AFD financera deux nouveaux appels à projets (AAP) de 10M€ chacun, sur l'éducation et la jeunesse et sur l'agenda FPS (soutenus via le FSOF et Fonds Minka).

Le bilan 2018-2021 de l'AFD montre une augmentation de 25% des projets prenant en considération l'égalité femme-homme. En 2021, 49.6% de projets (prêt et subventions) sont marqués CAD 1 ou CAD 2 (857M€) de l'OCDE. L'AFD, qui intègre aussi cette dimension dans son cadre interne (51% de femmes au comité de direction, 33% au comité exécutif), a des actions de sensibilisation (référents genre, outils de formation tel que le MOOC « Genre et développement »). **L'AFD souhaite continuer à travailler avec les OSC féministes et les pouvoirs publics** notamment sur les questions climatiques, de budgétisation sensible au genre et de lutte contre les stéréotypes.

L'ensemble des membres du CNDI a souligné l'importance de poursuivre une diplomatie féministe, qui se traduise à travers des projets de terrain, alors que les droits des femmes sont menacés dans le monde.

Kenza Occansey, CESE (collège des parlementaires), a appelé à la parité dans les instances internationales. Le CESE y participe dans le cadre de sa présidence de l'Union des Conseils Economiques et Sociaux francophones. Il organise des événements avec le HCE, l'AFD et RSF. Le représentant du collège des parlementaires a souligné l'importance de la reconnaissance du viol comme arme de guerre, l'intégration du motif de genre pour la demande de statut de réfugié et le maintien du soutien aux associations féministes notamment via le FSOF.

Arnaud Ngatcha, Cités Unies France (collège des collectivités territoriales), a mis en avant la situation de vulnérabilité économique des femmes et l'engagement des collectivités territoriales à travers des politiques sociales : redistribution des richesses ou transformation des espaces publics. Il a souligné l'importance de gommer les discriminations structurelles liées à l'accès à l'éducation, à la formation, aux grossesses précoces et la prévention contre le VIH/SIDA. Il a mis en avant les besoins des collectivités territoriales en matière de formations. **Anne-Charlotte Dommartin**, déléguée pour la

société civile, l'engagement citoyen et la jeunesse (MEAE) a souligné l'ouverture du MOOC « Genre et développement » à tous les publics, dont les personnels des collectivités territoriales.

Olivier Bruyeron, Coordination SUD (collège des associations), s'est félicité de l'accroissement de l'APD dans le PLF 2023. Il souhaite que les programmes sociaux soient privilégiés, sans que l'aide à l'Ukraine ne réduise les montants qui leur sont dédiés, et que la question de la relation prêt/dons soit rediscutée. Il a demandé des précisions sur la suppression de la FISONG : Luc Chevaillier (MEAE) a expliqué que cette suppression répondait à un effort de rationalisation car cet outil recoupe d'autres dispositifs (FSPI, FID, FFEM) et qu'il ne s'agissait pas d'un désengagement de la part de l'Etat. M. Bruyeron s'est félicité de l'association des OSC à la préparation du CICID et a salué les avancées en termes de diplomatie féministe (FSOF, portage politique du G7). Enfin il souhaite l'augmentation de l'APD marquée genre jusqu'en 2025, l'assouplissement des règles administratives du FSOF, et encourage la prise en compte des recommandations du HCE et des OSC.

Carole Desiano, FGTA-FO (collège des syndicats), a mis en avant l'expertise des syndicats et leurs réseaux (RSCD) en faveur de la diplomatie féministe de la France.

Hélène Valade, LVMH (collège des fondations), a souligné l'importance d'avancer en Equipe France, avec des partenariats publics-privés. Les entreprises sont mobilisées au titre de la RSE, et à l'international où elles ont un enjeu d'exemplarité. Elles font la promotion du leadership au féminin en partenariat avec les OSC de terrain. La notation extra-financière des entreprises prend aussi en compte l'égalité femme-homme, ce critère pourrait être utilisé dans l'octroi de financements publics. Les avocates ont aussi un rôle important (ex. Nasrin Sotoudeh en Iran) pour la défense des droits des femmes. Elle a appelé à ce que les défenseuses des droits humains puissent être protégées. Anne-Charlotte Dommartin a rappelé que l'initiative Marianne pour les défenseurs des droits de l'Homme, notamment sa première édition totalement féminine, visait cet objectif.

Alexandre Lourié, Groupe SOS (collège de l'économie sociale et inclusive), a souligné que les dimensions de genre ne doivent pas être la « cerise sur le gâteau » d'un projet. Elles doivent être la fondation de tous les projets associatifs ou entrepreneuriaux. Il a appelé à l'adoption d'un cadre commun de redevabilité. De son côté, le Groupe SOS appuie la montée en compétences et le développement de coopératives 100% pour les femmes.

Thierry Vandeveld, Fondation Veolia (collège des fondations), a expliqué que les fondations contribuent en soutenant les associations féministes et les projets de développement (accès à l'eau, énergie, santé) qui améliorent la qualité de vie des femmes. Beatrice Garrette (Fondation Pierre Fabre) a plaidé pour une approche holistique, notamment contre les violences, qui prendrait en compte une dimension juridique.

Sébastien Treyer, IDDRI (collège de la recherche) a souligné que les établissements de la recherche et universitaires sont engagés à travers la production d'études, et en promouvant la place des femmes en tant que chercheuses et innovatrices au Sud. La recherche permet la diffusion de connaissances sur ces thématiques, et montre que leur prise en compte permet un développement soutenable. La prochaine stratégie devrait s'appuyer sur des évaluations thématiques (budgétisation sensible au genre).

Bettina Laville, Comité 21 (collège des plateformes multi-acteurs), a souligné les régressions notamment de l'ODD 5 (égalité entre les sexes), avec une augmentation de 740 millions à un milliard de femmes victimes de violences depuis la crise COVID. La diplomatie française doit se concentrer sur l'ODD 5. Anne-Charlotte Dommartin a souligné que le CNDSI organiserait un groupe de travail (GT) en 2023 sur le bilan à mi-parcours de l'agenda 2030.

Kelly Samynadin, députée des Seychelles (collège des personnalités étrangères), a partagé le constat que l'égalité entre les femmes et hommes constitue un socle fondamental. Une reconnaissance du rôle de la femme permet le maintien de la paix sociale et économique. De nombreux défis persistent du fait de pesanteurs, culturelles, religieuses et sociales qui brident les femmes et les filles. Elle a rappelé la nécessité de continuer à investir pour l'autonomisation économique et la participation à la gouvernance politique. Elle a enfin plaidé pour une inclusion de nouveaux acteurs à la diplomatie féministe et le renforcement des réseaux entre OSC locales et françaises.

2. Réalisations en matière de diplomatie féministe

Jérémy Forrat-Jaime, sous-directeur du développement humain du MEAE, a présenté le bilan de ces dernières années, très riches en termes d'avancées de la diplomatie féministe française : le Forum Génération Égalité a porté la France au rang des pays les plus engagés. La France a été active au sein de l'UE (PFUE), et l'évaluation de la Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022), pour laquelle le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes a été mandaté, sera rendue par d'ici au premier trimestre 2023. La Stratégie en vigueur définit des objectifs internes et externes ambitieux, et surtout porte une vision transversale en faveur de l'égalité de genre dans toutes les composantes de la diplomatie française. Elle concerne l'ensemble des acteurs du réseau diplomatique, qu'il s'agisse des directions, des postes et des opérateurs. Ce portage transversal a permis d'approfondir la culture interministérielle de l'égalité (participation du ministère des Armées au plan d'action national pour l'Agenda « Femme, Paix, Sécurité »). L'année 2023 sera consacrée à l'élaboration et à la rédaction de notre prochaine Stratégie pour lequel un grand travail de consultation auprès des acteurs et actrices impliqués dans la diplomatie féministe française sera conduit.

M. Forrat-Jaime a apporté des précisions sur les grandes actions multilatérales (G7, ONU, UE) : la diplomatie féministe est portée dans le plaidoyer de la France sur la scène internationale et s'illustre à travers notre contribution volontaire de 74M€ en 2021 par le canal multilatéral. La France figure parmi les 15 premiers contributeurs d'ONU femmes (5 M€/an) et a augmenté sa contribution à l'UNFPA (1,1 M€/an).

Il a mis en avant l'initiative AFAWA pour l'entrepreneuriat des femmes en Afrique qui vise à débloquer près de 5 milliards d'euros de financement sur le continent africain et soutient près de 500 entreprises portées par des femmes. *Le Fonds international pour les survivants de violences sexuelles liées aux conflits* (Fonds Murad/Mukwege) est soutenu par la France à hauteur de 6,2 M€ entre 2019 et 2022. Le Fonds agit en RDC, en Guinée, en Centrafrique, au Nigéria et en Irak, et s'apprête à se déployer dans de nouvelles géographies. Dans le cadre onusien, M. Forrat-Jaime a mis en avant la co-présidence du Forum Génération égalité (FGE) par la France et le Mexique, sous l'égide d'ONU Femmes. La France fait partie de la coalition d'action dédiée aux droits et santé sexuels et reproductifs. Il a remercié BNP Paribas, Schneider Electric, Plan international, OXFAM, et la fondation l'Oréal pour leurs actions et engagement dans le cadre du FGE.

M. Forrat-Jaime a mis en avant des actions clefs dans le cadre de la PFUE :

- La directive sur la lutte contre les violences faites aux femmes et violences domestiques
- Les accords avec le Parlement européen sur le quota de femmes dans les conseils d'administration des sociétés européennes cotées
- Les discussions sur la directive transparence salariale

Dans le cadre de la coopération bilatérale, la France a fait un travail approfondi d'intégration du genre dans les projets soutenus par l'APD. 90% des FSPI (2022) et 70% des projets humanitaires et de stabilisation (2021) prennent en compte l'égalité de genre. L'APD genrée était de 42% en 2020.

Rappel sur le Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) : L'un des principaux leviers de cette APD genrée vise en priorité le renforcement de capacités et le fonctionnement des organisations féministes. Annoncé en 2019 par le Président de la République et lancé en juillet 2020, il soutient les organisations féministes de la société civile opérant dans les pays partenaires de la France, dont 65% en Afrique, à hauteur de 120 millions d'euros sur une période de trois ans. Ce fonds est désormais reconnu à l'international. Il a permis d'inclure le financement de la société civile féministe dans les actions de la diplomatie féministe et sera poursuivi.

Michèle Ramis, Haute Fonctionnaire à l'Égalité des droits du MEAE, a souligné le double volet de la diplomatie féministe de la France : la politique étrangère et la politique interne au MEAE. Sur ce dernier point, le plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2021-2024 couvre cinq axes :

- les écarts de rémunération,
- l'accès aux emplois, grades et promotions
- favoriser l'articulation entre la vie professionnelle et familiale,
- lutter contre les discriminations, le harcèlement sexuel et sexiste et
- renforcer la gouvernance.

Les fruits de cette politique : 40% de primo-nominations féminines dans des postes d'encadrement supérieur et 31% d'ambassadrices contre 10% en 2008. Le MEAE a une ministre et deux Secrétaires d'Etat femmes, ainsi qu'une femme Secrétaire Générale pour la première fois. Les objectifs sont de 50% de primo-nominations d'ici à 2025 et 40% de femmes cheffes de poste jusque 2025. Les principes d'égalité doivent être mis en œuvre pour tous les agents. On compte 200 référents égalité à travers le monde et en administration centrale. La Cellule tolérance zéro est chargée de recevoir les signalements et de traiter les cas de harcèlement. Depuis 2017, le MEAE a le label égalité AFNOR et souhaite l'élargir à la diversité.

Chrysoula Zacharopoulou a conclu la première partie de la réunion en appelant à une réelle co-construction avec les pays africains, sans imposer un modèle de développement. Elle a souligné l'importance de l'éducation des jeunes garçons et le rôle des hommes, notamment dans le cadre de la santé sexuelle et reproductive. Elle a appelé les membres du CNDSI à contribuer au CICID en amont de la prochaine plénière de novembre.

En réaction aux interventions de M. Forrat-Jaime et Mme Ramis, Michelle Perrot, Plan International, a appelé, dans le cadre de la stratégie, à avoir un cadre de redevabilité de la diplomatie féministe qui prenne pour socle les droits humains, avec une approche inter-sectionnelle qui prenne en compte l'âge. Elle a souligné l'importance d'un budget qui permette d'atteindre ces ambitions, notamment l'appropriation par des formations et l'augmentation des points focaux genre. Le collège des associations souhaiterait être associé à l'évaluation du HCE et au pilotage de la stratégie dans un espace dédié. Elle a souligné que dans le cadre du rapport 2022 de la LPDSLIM, il n'y a pas de *reporting* spécifique sur l'égalité fille-garçon. Elle a enfin souligné l'importance de mieux intégrer les enjeux de genre dans la stratégie humanitaire de la France, avec un objectif quantitatif sur les financements humanitaires marqués 1 et 2.

Eléonore Morel, FIDH, a attiré l'attention sur les mouvements anti-genre et anti-droit, avec pour exemple les Etats-Unis, où les mouvements religieux conservateurs sont très actifs, et où la diplomatie française doit jouer son rôle. Par ailleurs, encore beaucoup d'OSC de droits humains doivent être accompagnées et sensibilisées sur les questions de genre.

Hubert Julien-Laferrière, PFVT, a témoigné du travail parlementaire sur les questions d'égalité de genre et a souhaité savoir si des articulations existent entre la Global Finance Facility et le fonds Muskoka.

Virginie Gallerand, Direction générale du Trésor (DGT) a mis en avant les projets que finance la DGT pour l'inclusion numérique des femmes. La DGT participe à quatre fonds multilatéraux avec la Banque Mondiale, la Banque africaine de développement, l'ONU et Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL).

Sur la stratégie et le cadre de redevabilité, Jérémie Forrat-Jaime a précisé qu'un travail était mené avec le HCE dans la collecte de données sur 75 indicateurs. 70% des projets du CDCS intègrent le genre mais il y a une volonté de faire plus.

Marie Soulié, cheffe de pôle genre (MEAE/HUMA) a précisé que la restitution de l'évaluation sur 10 ans de la Plateforme Genre et développement aurait bientôt lieu. Elle alimentera les réflexions sur la prochaine stratégie. La France mène régulièrement des démarches pour inviter les pays à se retirer du consensus de Genève [*document anti-avortement et anti-DSSR*].

Cecile Duflot, Oxfam, a souligné que l'APD aux organisations féministes représente moins de 0,5% du total de l'APD. Ces organisations reposent surtout sur des bénévoles. Le criblage porte atteinte à la capacité de travail de ces petites associations car elles ont très peu de moyens RH. **Manuele Derolez**, CRID/CCFD a renchéri se réjouissant de la continuation du FSOF mais souhaitant qu'il soit plus flexible afin que des petites structures y aient accès.

Sabrina Schulz, Econnext, a apporté des précisions concernant l'Allemagne, où la diplomatie féministe est aussi importante pour le gouvernement. Il y a un consensus démocratique au Parlement et le CDU a appelé le gouvernement à l'action, ce qui révèle que la question de la diplomatie féministe est devenue plus politique qu'académique.

Michèle Rubirola, AIMF, a plaidé pour une approche intégrée pour l'émancipation des femmes et a donné pour exemple l'engagement de 15M€ de l'AIMF en coopération pour les femmes en situation vulnérable sur les cinq dernières années, ainsi que le travail en réseaux avec les maires.

Jérémie Forrat-Jaime a précisé que le FSOF s'adapte aux différents types de structures, avec trois canaux de financements, le canal FSPI permet une souplesse qui favorise les petites structures. Sur le criblage, Anne-Charlotte Dommartin a précisé que l'approche des lignes directrices vise à respecter tant nos obligations en matière de LCB-FT que le droit international humanitaire. Le MEAE est à l'écoute des retours de terrain, notamment quantifiés, objectivés et illustrés de l'impact que les lignes directrices peuvent avoir pour les OSC, leurs partenaires et les bénéficiaires.

3. Contribution des acteurs de la solidarité internationale à la diplomatie féministe

Marie Soulié, (MEAE/HUMA), a mis en avant les outils développés par le MEAE ([MOOC « Genre et développement »](#)), création de la norme ISO pour l'égalité femme-homme) et une méthodologie multi-acteurs de co-construction et de renforcement du dialogue.

Fanny Petitbon (CARE) a été invitée à présenter la manière dont CARE inclut la dimension de genre dans sa structure, et son retour d'expérience sur le FSOF. Les outils développés par CARE sont un

marqueur genre de 0 (nocif) à 4 (transformatif). L'organisation s'engage à ne pas avoir de projets nocifs. CARE porte une attention particulière aux projets mis en œuvre dans des zones de conflit et à l'intégration des questions de genre dans différentes stratégies thématiques. CARE travaille aussi sur un volet recherche et évaluation de projets, en partenariat avec J-PAL. En interne, elle s'organise en « gender teams », dispose d'un plan d'action sur le genre pour les RH, de programmes plaidoyer et d'une charte d'égalité vie professionnelle et personnelle, d'une politique spécifique de temps de congés pour les pères. CARE est la première ONG française à avoir reçu le label AFNOR. Mme Petitbon a souligné les bonnes pratiques du FSOF telles que la co-construction du cadre stratégique ouvert et la volonté de prendre en compte les spécificités des mouvements féministes. Elle souhaite aussi la réduction des lourdeurs administratives (audit) alors que quelques ONG du Sud reçoivent pour la première fois des fonds institutionnels. Enfin, elle souhaiterait que l'accès aux OSC aux processus de décisions soit favorisé dans le cadre de la gouvernance du FSOF.

Mme Dommartin a souligné que les stratégies du MEAE et des OSC présentent des similarités. L'intérêt partagé par différentes OSC pour les enjeux d'évaluation pourrait être traité lors de la prochaine plénière.

5. Groupes de Travail (GT) et points divers :

- Le 8 septembre, le GT « fondations dans le développement » a porté sur le mécénat de compétences et le volontariat.
- Le 14 septembre, le GT « inclusion de la jeunesse dans les politiques de développement de la France » a été lancé et la deuxième séance aura lieu le 9 novembre.

Anne-Charlotte Dommartin a rappelé que les propositions et commentaires en vue du prochain CICID sont les bienvenus, et a remercié les OSC d'avoir proposé des noms de représentants qui pourraient être intégrés à la délégation française pour la COP27 de Charm-el-Cheikh.